



CAHIER D'ACTEUR

CAHIER N°19 • 24-11-2011

AQUA DOMITIA, UN PROJET POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



montpellier.cci.fr

CHAMBRE DE COMMERCE ET
D'INDUSTRIE TERRITORIALE DE
MONTPELLIER

Coordonnées :

32 Grand Rue Jean Moulin
34944 Montpellier Cedex 9
04 99 51 54 41
urbanisme@montpellier.cci.fr
www.montpellier.cci.fr

Région la plus attractive de France, le Languedoc-Roussillon témoigne d'une vitalité démographique soutenue qui constitue un des moteurs essentiels de son développement économique et territorial. Issue essentiellement d'un fort solde migratoire, cette croissance de la population engendre une pression accrue sur des ressources régionales en eau potable déjà surexploitées, un écueil susceptible de remettre en question les capacités d'expansion et de diversification économiques du tissu régional.

Le projet d'extension du réseau hydraulique Aqua Domitia, dont le principal objectif est d'apporter une ressource complémentaire en eau brute aux territoires, répond donc à un enjeu majeur du développement durable régional et représente une formidable opportunité de sécuriser et de rationaliser des besoins en eau inféodés à une intense croissance démographique.

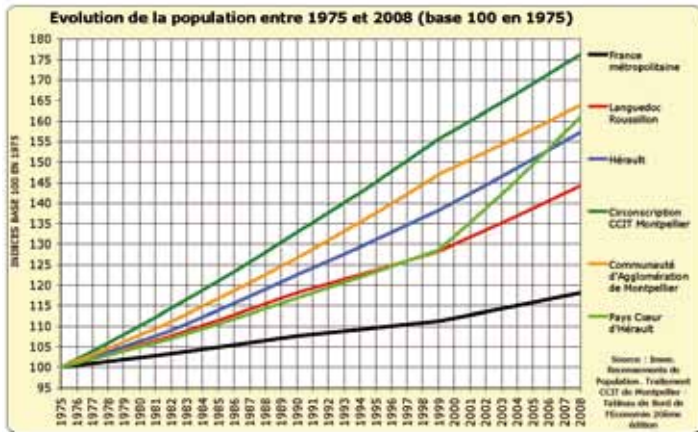
Ce projet structurant est activement soutenu par le réseau des CCI du Languedoc-Roussillon qui entendent promouvoir par leur action une solution d'aménagement cohérente, durable et pérenne, renforçant l'attractivité économique et territoriale de la région tout en diminuant la vulnérabilité de sa ressource hydrique.

La Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Montpellier représente 29 000 entreprises implantées sur la partie Est du département de l'Hérault. Outre la grande agglomération de Montpellier et le Lunellois, son territoire couvre le Cœur d'Hérault et les garrigues nord montpelliéraines jusqu'aux Portes des Cévennes.

Son rôle est d'être le porte-parole des entreprises, un médiateur entre les différentes collectivités et les chefs d'entreprises et de formuler des avis sur les grands dossiers de développement économique.

Le projet Aqua Domitia s'inscrit dans ce cadre. Et c'est donc tout naturellement que la CCIT de Montpellier a souhaité s'exprimer au travers de ce cahier d'acteur sur le rôle que peut et doit jouer le projet Aqua Domitia dans le développement économique local.

La circonscription de la CCIT de Montpellier est déjà concernée par le maillon Sud de Montpellier et l'usine de potabilisation de Fabrègues qui sont hors du périmètre du débat public mais ne peuvent tout à fait être exclus du débat. Elle est ensuite concernée par les maillons Nord et Ouest de Montpellier, objets du débat public.



SOUTENIR LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE, MOTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La croissance démographique est particulièrement importante en Languedoc-Roussillon et la région de Montpellier bat des records en la matière. La croissance est due bien plus à une forte arrivée de population qu'à un solde naturel positif. Les populations nouvelles sont attirées par le soleil et le rivage de la Méditerranée mais également par l'image de dynamisme donnée par la ville et le bassin de vie.

Cette croissance démographique est l'un des principaux moteurs de développement économique au travers d'une économie résidentielle qui touche non seulement la zone la plus urbaine, mais également des villages éloignés jusqu'à 40 km de Montpellier.

Si l'on peut regretter les effets néfastes de la croissance démographique au travers d'un développement urbain pas toujours maîtrisé, on ne peut nier qu'elle est créatrice localement de richesses et d'emplois.

L'excellence de la recherche, des pôles de compétitivité, de nos entreprises les plus innovantes ne pourrait suffire à créer la dynamique économique que nous attendons tous. Soutenir la croissance démographique tout en la maîtrisant davantage et en la contrôlant mieux, doit rester une priorité.

L'ouest montpelliérain est particulièrement touché par la difficulté de subvenir aux besoins en eau toujours croissants de sa population. Ce territoire est alimenté par la nappe d'accompagnement de l'Hérault sur laquelle les prélèvements ont atteint un maximum au-delà duquel les risques sur le milieu seraient inacceptables. L'usine de potabilisation de Fabrègues permettra de desserrer la pression sur le fleuve.

Le Cœur d'Hérault est également concerné, car l'augmentation de sa population est forte depuis la fin des années 90 et la recherche de nouvelles ressources y est d'actualité.

Aujourd'hui, les habitants se concentrent sur les zones où la ressource en eau est la plus rare ou la plus fragile. Bien que des efforts considérables aient été faits, tant par les entreprises que par les particuliers, pour économiser l'eau, améliorer la qualité des rejets et proscrire les prélèvements inutiles, la ressource locale doit être préservée, réservée aux usages nobles.

L'eau brute venue du Rhône va compléter la ressource locale : un nécessaire basculement des usages devra avoir lieu. Il prendra un certain temps et nécessitera de la pédagogie car pour les utilisateurs le service final rendu sera le même et l'intérêt d'un tel investissement ne peut se concevoir que dans une prise de conscience de la limite et de la fragilité de la ressource en eau et dans une perspective de développement durable.

ACCOMPAGNER L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE

Le tourisme est l'une des plus importantes activités économiques de la circonscription de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Montpellier et, plus que toute autre, celle-ci est concernée par le projet Aqua Domitia. Le tourisme dont il est question ici est un tourisme estival qui génère un très important afflux de population, au moment où les ressources locales en eau sont les plus basses. La pression sur le milieu est donc maximale en été. Outre les changements climatiques qui vont rendre les étiages de plus en plus sévères, la satisfaction des besoins en eau de la population estivale ajoute une pression supplémentaire sur les milieux.

Pourtant, si le littoral languedocien et son arrière-pays sont aussi prisés, c'est bien grâce à l'extrême richesse des milieux et des paysages, et notamment celle des milieux humides. Nous avons parlé du littoral, mais le fleuve Hérault ou le Lac du Salagou sont des lieux privilégiés de l'attractivité touristique. Les points d'eau ont toujours et partout fixé les touristes localement.

Déjà l'eau du Rhône alimente le Lez durant l'été pour pallier les étiages sévères dus à des prélèvements maximum à la source. Des prélèvements plus mesurés dans la nappe de l'Hérault permettront un niveau d'eau en période estivale favorable à la faune et à la flore mais également aux sports d'eau vive.

L'activité touristique est un pilier important de l'économie locale car créateur d'emplois, pérennes et saisonniers, et de richesses. Le touriste ne doit pas systématiquement être vu comme un prédateur par rapport au milieu. Il est plus souvent qu'on ne le croit le révélateur d'une richesse environnementale locale et il contribue à sa préservation, car c'est elle qui est recherchée.





CONFORTER LA FILIÈRE VITICOLE

L'économie viticole du Languedoc-Roussillon est en pleine mutation. Nous sommes loin de la monoculture de la vigne telle qu'elle a perduré pendant plus de 150 ans en Languedoc.

La consommation de vin est en chute libre, le marché intérieur exige des vins de qualité, le marché extérieur s'ouvre vers l'Asie mais la concurrence est rude. Pour pouvoir espérer conquérir les marchés émergents, il faut proposer des vins ayant une stabilité gustative d'année en année. Et particulièrement éviter à la vigne le stress hydrique de juillet et août et donc irriguer. Il ne faut pas se laisser abuser par le vocabulaire : irriguer aujourd'hui, ce n'est pas donner à la vigne de l'eau en continu pour obtenir des rendements extrêmes. Ce n'est pas ce que le marché attend et ce serait donc contre-productif.

On pourra s'étonner qu'une Chambre de Commerce et d'Industrie soutienne le développement de l'irrigation raisonnée du vignoble. Ce serait oublier que pendant des décennies ce sont les CCI qui ont procédé à la cotation des vins, qu'elles travaillent toujours sur la partie commercialisation et vente à l'exportation et que le développement de l'œno-tourisme est l'un de leurs chevaux de bataille.

La filière vitivinicole est très importante en Languedoc-Roussillon : l'évolution du vignoble tel que nous le connaissons aujourd'hui vers un vignoble irrigué est une problématique économique au sens le plus large. Comme le tourisme, la filière vitivinicole est créatrice de richesses et d'emplois. Elle a su évoluer, s'adapter, souvent au travers de graves crises.

Aujourd'hui c'est la survie de l'économie vitivinicole qui est en jeu. Au travers d'elle, des entreprises, des hommes et des femmes, mais aussi des milieux et des paysages. Laisser s'étioler ce pan de notre économie aurait des conséquences économiques, sociales, mais également environnementales que l'on ne peut ignorer.

Le vignoble languedocien est le plus important du monde. Nos vins n'ont plus rien à envier aux autres

grands vignobles dans le monde. Nous avons fait d'énormes progrès en matière de commercialisation et d'exportation. Il serait impensable que tous ces efforts soient aujourd'hui anéantis.

SAISIR LES OPPORTUNITÉS

L'eau est au cœur de nos vies et à Montpellier plus qu'ailleurs puisque la ville accueille le Pôle Mondial de l'Eau. C'est dire si la réflexion sur ce thème traverse tous les champs de la recherche et tous les continents.

Le projet Aqua Domitia ne peut être déconnecté de ce pôle : la présence de BRL au sein de ce collectif est un atout. Ce projet pourra être accompagné, évalué au fur et à mesure. On peut espérer que des innovations naîtront de ce qui peut être un projet et un territoire d'expérimentation.

Aujourd'hui, l'utilisation de l'eau brute est limitée. Déjà, grâce à l'irrigation, elle intègrera de nouveaux usages. Beaucoup de process industriels pourraient utiliser l'eau brute par la mise au point de systèmes d'épuration sélectifs. L'utilisation rationnelle de l'eau dans tous les usages domestiques, agricoles ou industriels ouvre encore d'autres champs à l'innovation.

Le monde méditerranéen a toujours vécu sous la dictature de l'eau : de la sécheresse à l'inondation, l'eau a conditionné les civilisations du pourtour de la Méditerranée. C'est là une étape de plus qu'il nous faut franchir. Nous avons l'avantage d'avoir toujours pensé l'eau comme une ressource rare : c'est encore et toujours vrai. Le projet Aqua Domitia ne va pas changer la donne. Le voir autrement serait une grave erreur. C'est pourquoi l'innovation technologique au service d'une gestion raisonnable de la ressource, respectueuse de l'environnement a de beaux jours devant elle. Et la filière qui en découle.

La Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Montpellier n'en oublie pas pour autant que ce projet doit se déployer dans un esprit de développement durable et que la préservation de la ressource, les économies, les changements d'usages, les changements d'habitudes doivent l'accompagner tout autant qu'une réflexion beaucoup plus globale d'aménagement du territoire.

Restant résolument optimiste, elle pense que la mise en place du projet peut également être un formidable laboratoire d'idées et d'innovation, porteur d'un développement économique durable.





CONCLUSION



La Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Montpellier voit dans le projet Aqua Domitia un moyen de sécuriser la ressource en eau tant pour les hommes que pour les milieux. C'est la condition nécessaire à la poursuite du développement économique. Comme tout outil, ce projet sera ce que nous en ferons.

Mais le projet Aqua Domitia reste indispensable à 4 piliers de notre économie sans lesquels il n'y aura pas de croissance économique locale : l'économie résidentielle soutenue par la croissance démographique, l'économie touristique, la filière vitivinicole, la filière innovante autour du Pôle mondial de l'eau.

C'est pourquoi la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Montpellier soutient le développement de ce projet.

CE CAHIER A ÉTÉ PRÉPARÉ DANS LE CADRE DU DÉBAT PUBLIC "AQUA DOMITIA"
CPDP Aqua Domitia • La Coupole Sud • 329, rue Léon Blum • 34000 Montpellier
Tél. 04 99 54 96 80 • Fax. 04 99 54 96 85
Mail : contact@debatpublic-aquadomitia.org • <http://www.debatpublic-aquadomitia.org/>



Où ?